



COMMUNICANTES

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

Numéro 77 – Mars 2014 - 1 euro

EDITORIAL

CAREME 2014.

Mes bien chers frères,

J'aimerais, au seuil de ce carême, me faire l'écho de l'Eglise pour vous rappeler le fondement de ce temps liturgique privilégié, son mode d'emploi.

Le fondement du carême est la retraite que fit Notre-Seigneur durant quarante jours au désert et au cours desquels il jeûna, fut tenté par le diable et ressortit vainqueur de Satan pour toujours. Voulant perpétuer ce temps de grâces pour l'Eglise que furent ces quarante jours au désert de Jésus, les apôtres instituèrent, dans les premiers temps du christianisme, le carême comme un temps d'ascèse et de préparation à Pâques. Ce temps est donc certainement le plus vénérable de notre liturgie.

Le carême que l'on compare souvent à un entraînement sportif est à la fois un temps d'efforts et de progrès, un temps où il faut souffrir un peu,

répéter les mêmes efforts sans cesse et sans progrès apparents pour s'apercevoir ensuite qu'imperceptiblement nous sommes plus forts, plus forts pour éviter les occasions dangereuses pour notre âme, plus fermes à nous dire chrétiens, plus pieux dans le secret, plus attentifs aux misères humaines qui nous entourent, plus patients envers les autres, moins prompts dans nos jugements...

Nos efforts et notre pugnacité auront payé !

Quels sont les moyens que l'Eglise nous désigne comme ayant fait leurs preuves pour réussir son carême ?



Tout d'abord, il y a bien sûr le jeûne et l'abstinence, les efforts sur ce que l'on mange, la mortification de notre gourmandise. Certes, ne résumons pas notre carême à cela mais ne tombons pas non plus dans l'écueil de nous dire que nous sommes au-dessus de cela. On a coutume de dire que la gourmandise est un péché français et, j'ajouterai, dans la capitale mondiale de la gastronomie, un péché lyonnais... A cela, nous devons ajouter un point d'effort particulier sur lequel nous nous examinerons souvent pour savoir si nous y sommes fidèles. Ensuite, l'Eglise nous invite à un effort de partage : c'est l'aumône de carême. Ce don est à faire par chacun à sa mesure et de préférence au profit d'œuvres compatibles avec le message évangélique

transmis par l'Eglise. Notre Saint-Père le pape écrivait dans son premier message de carême qu'il faut que l'aumône pour être vraie « fasse mal ».

Mais tout cela resterait très matériel si nous n'y joignons pas un effort particulier pour la prière et la lecture de la parole de Dieu. Prier plus, prier mieux, se mettre à l'école de Notre-Seigneur en écoutant ses paroles et en contemplant ses actions. On peut aussi, dans le cadre de cet effort, prendre une lecture de carême particulière : une vie de saint, un livre de spiritualité...

Que la très Sainte Vierge Marie nous accompagne dans notre itinéraire pénitentiel, qu'elle nous aide à arriver purifiés et renouvelés aux fêtes de Pâques. Je vous souhaite à tous un saint et fructueux carême.

Abbé Brice Meissonnier, *fsyp*



LE JOURNAL *LA CROIX* PARLE DE NOTRE COMMUNAUTE LYONNAISE

Dans une série d'articles débats sur la participation des enfants à la messe, le père Georges de Romance que nos paroissiens du Cœur Immaculé de Marie connaissent bien, écrit ceci :

« Tout petit, j'allais parfois à la grand messe. Je me souviens de mon grand-père, officier à la retraite, qui servait la messe. Son attitude et l'atmosphère générale de l'église, pleine de recueillement et de silence m'impressionnaient et ont été sûrement pour quelque chose dans ma vocation sacerdotale (...)

Aujourd'hui, en 2014, l'église où je célébrais (CIM à Villeurbanne) a été confiée à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre. Chaque dimanche, la messe y rassemble beaucoup de monde avec une foule de tous petits. J'admire ces enfants qui se dressent sur leurs pieds pour prendre l'eau bénite, se mettent à genoux, prient ou vont tranquillement à droite ou à gauche sans qu'on les ennuie. Et pourtant, l'office est long. Merci mon Dieu pour eux qui me rendent l'espérance. »

UN CAREME POUR LA FRANCE

Chaque année, au temps du Carême, la Sainte Eglise nous rappelle l'importance du jeûne, à la suite de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui jeûna quarante jours au désert.



A l'imitation du Christ, qui constitue la sainteté, nous voyons aussi que le jeûne a toujours été, si l'on peut dire, la pénitence préférentielle. En effet, dans tout le cours de l'Histoire Sainte, à chaque moment, notamment aux temps d'exil où le peuple Hébreux s'était éloigné de Dieu, les prophètes ont invité à une sincère pénitence par le jeûne. Par la suite, Notre-Seigneur enseigna à ses apôtres que le jeûne était nécessaire, notamment pour « chasser certains démons ».

Nous portons tous de grandes intentions de prières, et avons tous besoin d'offrir quelque pénitence réparatrice pour nos péchés. C'est pourquoi, nous vous proposons pour ce Carême 2014 de participer tous ensemble à un jeûne en vue d'une intention qui nous touche tous de près : la France.

Nous savons combien notre Patrie vit des heures douloureuses, d'autant plus qu'elle s'éloigne de Dieu par une volonté non-dissimulée de nos gouvernants. Or, sans un retour à Dieu, aucun redressement de notre pays n'a jamais été et ne sera jamais possible. C'est à nous, catholiques de France, de porter le fardeau de faire pénitence pour ceux qui ne connaissent pas Dieu ou le refusent. C'est là notre devoir. Et puisque Notre-Seigneur nous y invite ardemment, surtout aux temps difficiles, il nous sera plus facile d'accomplir cette pénitence à plusieurs.

Nous vous proposons donc de vous inscrire sur les feuilles aux sorties des Messes en choisissant un ou plusieurs jours de jeûne pour ce Carême. Par discrétion et humilité, chacun ne mettra qu'une croix au jour qu'il aura choisi. Nous nous aiderons ainsi, en paroisse, à faire un bon Carême, à porter nos intentions communes, et à nous rapprocher ensemble du bon Dieu.

Pour que notre jeûne ne soit pas qu'une œuvre humaine, méditons les réflexions suivantes, qui marquent le véritable esprit du jeûne à la suite du Christ.

Le jeûne catholique d'après la liturgie des premiers jours de carême

Introduction

Ce n'est pas de la nécessité et des bienfaits du jeûne que je veux parler ici, mais de l'esprit dans lequel il faut jeûner pour que cette précieuse pratique d'ascétisme porte tout son fruit. Or la liturgie des premiers jours du Carême, des quatre jours qui précèdent le premier dimanche, contient, comme ramassés pour notre instruction, les conseils les plus propres à nous faire bien comprendre l'esprit du jeûne catholique et les dispositions dans lesquelles nous devons entrer dans le saint temps de Carême.

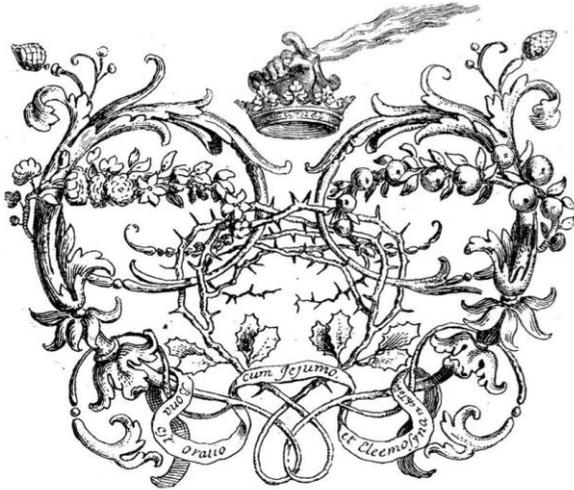
D'abord la raison de la nécessité du jeûne. Tout de suite elle nous est indiquée, par les paroles, tirées du chapitre XI de la Sagesse, qui forment l'*introït* de la messe du mercredi des Cendres : « Vous avez pitié de tous les hommes Seigneur et vous ne haïssez aucune de vos créatures ; vous fermez les yeux sur leurs péchés pour les amenez à la pénitence, et vous leur pardonnez. » La raison de notre jeûne, c'est donc que nous sommes pécheurs, que nous devons faire pénitence, que Dieu nous y attend. C'est notre devoir, dont l'Église nous indique et l'époque et le mode.

Mais quelles sont les conditions qui donneront au jeûne sa valeur satisfactorie ? On peut les ramener à quatre.

La sincérité de la pénitence

L'épître du jour des Cendres pose en termes singulièrement forts, empruntés au prophète Joël (ch. II), les qualités d'une pénitence sincère : « Voici ce que dit le Seigneur : Revenez à moi de tout votre cœur, avec des jeûnes, avec des larmes et des lamentations. Déchirez vos cœurs, et non vos

vêtements, et revenez au Seigneur votre Dieu, car il est miséricordieux et compatissant, lent à la colère et riche en bonté... »



Déchirez vos cœurs et non vos vêtements : c'est le mot qui résume tout. La première condition d'une pénitence sincère, c'est qu'elle soit intérieure, qu'elle mette au cœur une douleur vraie, avec une volonté d'amendement et d'expiation. C'est cette douleur que le graduel et le trait invitent à manifester, les prêtres par leurs larmes, les fidèles de tous les âges par leurs réunions pieuses et l'abstention des plaisirs même légitimes, tout en implorant la miséricorde divine : « Seigneur, ne nous traitez pas comme nos péchés nous ont mérité de l'être. »

Pénitence intérieure, mais dont les manifestations publiques elles-mêmes ne doivent pas révéler ce qu'elle a d'afflictif pour le corps : pénitence modeste et sans ostentation, suivant la recommandation de l'évangile du même jour : « Lorsque vous jeûnez ne faites pas comme les hypocrites, qui prennent une mine défaite, pour faire voir aux hommes qu'ils jeûnent... Vous, lorsque vous jeûnez, parfumez-vous la tête. Lavez-vous le visage, pour ne pas faire voir aux hommes que vous jeûnez, mais à votre Père qui voit ce qui est. » Et l'évangile conclut que c'est au ciel qu'il faut amasser des trésors que rien ne pourra nous enlever (Matth., VI). Or notre trésor est là où nous mettons notre cœur : si nous nous attachons à la vanité, au désir de paraître, à la louange des hommes, nous nous faisons une richesse périssable ; si nous tournons vers

Dieu toutes nos intentions, nous amassons un trésor incorruptible. Et quel plus beau trésor que celui venant d'une pénitence cachée aux hommes, visible à Dieu seul ?

La prière

Le jeûne a la prière comme compagne habituelle. Le Sauveur nous avertit que le démon ne peut être chassé que par la prière et le jeûne. Les Actes des Apôtres nous montrent les disciples « priant et jeûnant » dans toutes les circonstances importantes, et l'Évangile (Luc, II) parle de la prophétesse Anne comme ne cessant jour et nuit, à quatre-vingts ans, de servir au temple en jeûnant et en priant. La messe du jeudi associe les deux actes, en particulier dans la collecte : « O Dieu que le péché offense et que la pénitence apaise, écoutez dans votre bonté les prières et les supplications de votre peuple, et daignez détourner de nous les fléaux de votre colère mérités par nos péchés. » Mais surtout, l'épître et l'évangile nous citent deux admirables traits de prière exaucée par Dieu : l'un de l'Ancien Testament (Isaïe, XXXVIII) : la supplication du roi Ezéchias mourant, qui obtient quinze ans de plus à vivre ; l'autre tiré de saint Matthieu (VIII), qui raconte la demande du centurion et la guérison de son serviteur. Pourquoi la liturgie de ce jour cesse-t-elle de parler du jeûne, pour mettre en avant, avec une sorte d'insistance, le devoir de la prière ? Seigneur, exaucez ma supplication, ne la dédaignez pas : regardez-moi, exaucez-moi (*introït*) - Seigneur, j'ai élevé mon âme vers vous : mon Dieu, j'ai confiance en vous (offertoire). C'est parce que ma prière est nécessaire pour garder au jeûne son intention surnaturelle : celui qui fait pénitence sans y ajouter une humble prière, et très constante, risque de se complaire lui-même et de tomber dans l'orgueil ; les exemples sont innombrables de grands pénitents qui, faute de prier, n'ont pas su rester dans l'humilité.

Les bonnes œuvres

La prière, dit saint Augustin, a deux ailes qui la font voler tout droit au ciel : le jeûne et l'aumône. L'épître du vendredi nous révèle l'insuffisance du jeûne qui n'est pas accompagné de bonnes œuvres ; elle est tirée du chapitre LVII d'Isaïe, et voici les paroles que le prophète met dans la bouche de Jéhovah répondant à son peuple qui se plaint de n'être pas exaucé malgré ses jeûnes : « Le jeûne que j'aime consiste à détacher les chaînes injustes, à délier

les nœuds du joug, à renvoyer libres les opprimés... à rompre ton pain à celui qui a faim, à recueillir chez toi les malheureux sans asile, à couvrir un homme que tu vois nu. » - Et l'évangile, confirmant ces conseils, rappelle que les vrais enfants du Père qui est aux cieux doivent surpasser en vertu et en bonnes œuvres les publicains et les incroyants, et tendre à être parfaits comme le Père l'est lui-même, en aimant jusqu'à leurs ennemis, en leur rendant le bien pour le mal, en priant pour leurs persécuteurs (Matth., V). « Voulez-vous, dit saint Cyrille d'Alexandrie, présenter à Jésus-Christ un jeûne véritable, un jeûne pur ? Regardez d'un œil favorable ceux qui luttent contre la pauvreté. »

L'aumône doit être, elle aussi, une compagne très fidèle du jeûne. Jeûnez, priez, donnez, et vous aurez parfaitement employé votre Carême.

S'abstenir du péché

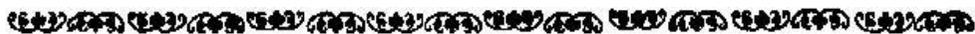
Lorsque le prophète nous conseille de déchirer nos cœurs, il veut dire que la pénitence doit tendre à détruire ce qu'elle déteste, le péché, et par suite à nous faire un cœur nouveau : *cor mundum crea in me, Deus*. L'épître du samedi est la suite de celle de la veille, et elle ajoute au conseil de pratiquer les bonnes œuvres celui de cesser de mal faire. « Si tu t'abtiens de faire peser ton joug, et du geste menaçant, et des discours injurieux,... et de fouler aux pieds le sabbat en t'occupant de tes affaires en mon saint jour... et de ne suivre que tes voies et ta volonté..., alors tu trouveras tes délices dans le Seigneur. »

La destruction de nos vices, l'amendement de notre vie, c'est là la grande affaire du Carême : le jeûne corporel n'est qu'un moyen, commandé, donc obligatoire ; mais il faut d'abord jeûner du péché, faire abstinence de ses fautes habituelles, redresser sa volonté mauvaise, engager, avec l'aide de Dieu, une lutte acharnée contre l'esclavage du mal, contre la paresse, contre l'indifférence spirituelle, contre la sensualité, contre tout ce qui nous entraîne à offenser Dieu, contre nous-mêmes. Suivant les termes de la Préface : que le jeûne corporel réprime nos vices, élève notre âme, accroisse notre vertu.

J'ajoute un mot à ces considérations. Le jeûne, au dire de tous les médecins, est excellent pour la santé. La collecte de ce samedi le remarque : « Seigneur, écoutez nos supplications, et accordez-nous de célébrer avec une dévotion sincère ce jeûne solennel, si sagement institué pour la guérison des âmes et des corps. » Et l'évangile nous dit la multitude des guérisons qu'opérait Notre-Seigneur sur quiconque l'approchait ou touchait seulement la frange de sa tunique.

Jeûnez donc, priez, multipliez les bonnes œuvres, cesser de pécher, et au jour de vos Pâques, vous vous approcherez de Jésus-Christ, et vous serez guéris.

A de Boissieu, O. P., in *La Vie spirituelle*, n°113, février 1929.



ANNONCES SPECIALES POUR LE CAREME

Durant le saint temps de Carême, Messieurs les abbés n'acceptent aucune invitation à déjeuner ou à dîner. Exception faite des dimanches midi et des fêtes de première classe.

❖ **Chemin de Croix**

Il sera médité tous les vendredis de Carême en lieu et place du chapelet, à 17h45, à la Maison Padre Pio, à partir du vendredi 7 mars.

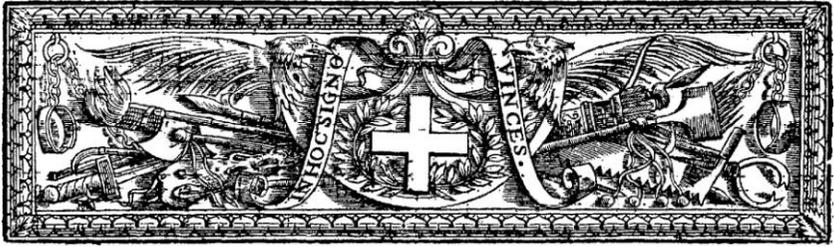
❖ **Salut du Très Saint-Sacrement**

Tous les dimanches de carême de 17h30 à 18h20 à la chapelle de la Maison Padre Pio, à partir du dimanche 9 mars.

❖ **Prédications de Carême**

Le dimanche 9 mars : Prédication du Révérend-Père Louis-Marie de Blignières, de la Fraternité Saint-Vincent Ferrier.

Le dimanche 23 mars : Prédication et quêtes au profit de *L'Aide à l'Eglise en Détresse* (AED), par un prêtre missionnaire.



ORDO LITURGIQUE TRADITIONNEL

Mois de Mars 2014, mois de saint Joseph

Lundi 3 Mars : de la férie, 4ème classe, violet.

Mardi 4 Mars : St Casimir, confesseur, 3ème classe, blanc.

Mercredi 5 Mars : Mercredi des Cendres, 1ère classe, violet (jeûne et abstinence).

Jeudi 6 Mars : Jeudi après les Cendres (Férie), 3ème classe, violet.

Vendredi 7 Mars : Vendredi après les Cendres (Férie), 3ème classe, violet (*abstinence*) ; dans la FSSP, saint Thomas d'Aquin, 2ème classe, blanc.

Samedi 8 Mars : de la Ferie, 3ème classe, violet.

Dimanche 9 Mars

Premier Dimanche de Carême, 1ère classe, violet.

Lundi 10 Mars : Lundi de la première semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Mardi 11 Mars : Mardi de la première semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Mercredi 12 Mars : Mercredi des Quatre-Temps de Printemps, 2ème classe, violet.

Jeudi 13 Mars : Jeudi de la première semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Vendredi 14 Mars : Vendredi des Quatre-Temps de Printemps, 2ème classe, violet (*abstinence*).

Samedi 15 Mars : Samedi des Quatre-Temps de Printemps, 2ème classe, violet.

Dimanche 16 Mars

Deuxième Dimanche de Carême, 1ère classe violet

Lundi 17 Mars : Lundi de la deuxième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Mardi 18 Mars : Mardi de la deuxième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Mercredi 19 Mars

St Joseph, Epoux de la Ste Vierge et Patron de l'Eglise universelle, 1ère classe, blanc.

Jeudi 20 Mars : Jeudi de la deuxième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Vendredi 21 Mars : Vendredi de la deuxième semaine de Carême, 3ème classe, violet (*abstinence*).

Samedi 22 Mars : Samedi de la deuxième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Dimanche 23 Mars

Troisième Dimanche de Carême, 1ère classe, violet.

Lundi 24 Mars : Lundi de la troisième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Mardi 25 Mars : Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie, 1ère classe, blanc.

Mercredi 26 Mars : Mercredi de la troisième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Jeudi 27 Mars : Jeudi de la troisième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Vendredi 28 Mars : Vendredi de la troisième semaine de Carême, 3ème classe, violet (*abstinence*).

Samedi 29 Mars : Samedi de la troisième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Dimanche 30 Mars

Quatrième Dimanche de Carême, 1ère classe, violet/rose

Lundi 31 Mars : Lundi de la quatrième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Mardi 1 Avril : Mardi de la quatrième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Mercredi 2 Avril : Mercredi de la quatrième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Jeudi 3 Avril : Jeudi de la quatrième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Vendredi 4 Avril : Vendredi de la quatrième semaine de Carême, 3ème classe, violet (*abstinence*).

Samedi 5 Avril : Samedi de la quatrième semaine de Carême, 3ème classe, violet.

Dimanche 06 Avril

Dimanche de la Passion, 1ère classe, violet.

PRIERE POUR LE CAREME



O Jésus, mon Seigneur et mon Sauveur, pendant ce Carême,
je veux m'unir à vous, priant et jeûnant au désert,
à vous qui avez voulu souffrir et vous humilier pour moi.

Par votre solitude et votre silence,
détachez-moi des créatures et attirez-moi à vous.

Par votre faim et vos privations,
ouvrez-moi à vos grâces et dilatez mon désir de vous.

Par vos tentations et vos souffrances,
fortifiez-moi dans mes combats.

Et par votre retour en votre vie publique,
apprenez-moi à vivre avec vous et en vous,
afin que dans le monde et les épreuves,
rempli de vous et de votre vie,

Je ne rayonne que vous et votre joie.

Ainsi soit-il.

Cardinal de Bérulle

LA MESSE, C'EST LE TEMPS DE DIEU, L'ESPACE DE DIEU

Lors de la messe du 10 février 2014 à Sainte-Marthe, le pape a commenté la première lecture où le Seigneur descend comme une nuée dans le temple (1 R 8,1-7.9-13). Il a fait observer que lors des théophanies, Dieu parlait d'une façon « différente de la Parole : c'est une autre présence, plus proche, sans médiation. C'est Sa présence ».

Et « cela a lieu au cours de la célébration liturgique », car « la liturgie, c'est le temps de Dieu, c'est l'espace de Dieu, c'est le nuage de Dieu qui nous enveloppe tous ».



« La célébration liturgique n'est pas un bon acte social ; ce n'est pas un rassemblement des croyants pour prier ensemble. C'est autre chose. Dans la liturgie Dieu est présent, la présence du Seigneur est vraiment réelle ».

La Messe n'est pas non plus « une reproduction ou une représentation de la Cène du Seigneur : c'est la Cène du Seigneur. C'est vraiment revivre la Passion et la mort salvatrice du Seigneur ».

Et pour le pape, c'est « une théophanie : le Seigneur se rend visible sur l'autel pour être offert au Père pour le salut du monde ».

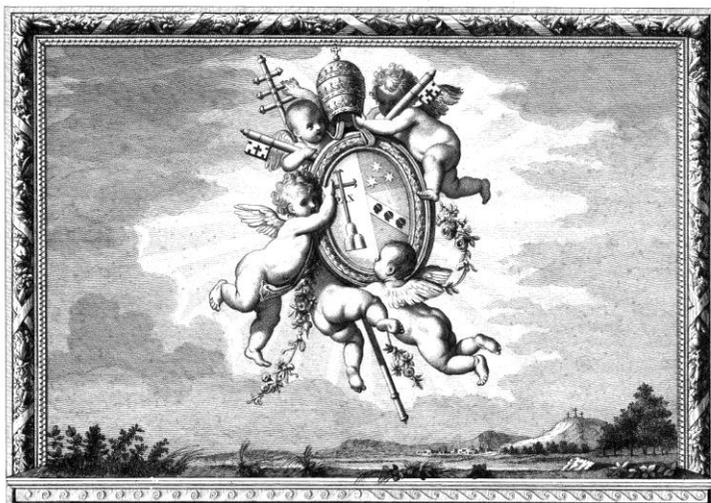
Au lieu de « regarder sa montre » et de « compter les minutes » comme il le fait parfois, le chrétien est appelé à « entrer dans l'espace de Dieu, le temps de Dieu » car dans la liturgie « Dieu s'approche »

« La liturgie, a insisté le pape, c'est entrer dans le mystère de Dieu, se laisser conduire vers le mystère et être dans le mystère » et non pas « aller

visiter le pape à la messe de Sainte-Marthe car cela fait partie du circuit touristique de Rome, tous les matins ».

Le pape s'est souvenu, qu'enfant, durant la préparation à sa première communion, un chant disait que l'autel était gardé par des anges pour marquer « la gloire de Dieu, l'espace de Dieu, le temps de Dieu ». Et quand, durant les répétitions, on apportait les hosties, on disait aux enfants : « ces hosties ne sont pas celles que vous recevrez : celles-ci ne valent rien, car il y aura la consécration ! ».

Le pape a conclu en invitant à « demander au Seigneur ce sens du sacré, qui fait comprendre qu'une chose est de prier chez soi, prier à l'Eglise, prier le chapelet, réciter de belles prières, faire le chemin de croix, lire la Bible... et une autre est la célébration eucharistique. La célébration eucharistique fait entrer dans le mystère de Dieu, cette voie que l'homme ne peut pas contrôler ».



EVENEMENT HISTORIQUE !



Les moines de l'abbaye Sainte-Madeleine du Barroux viennent tout juste de publier un nouveau missel quotidien des fidèles pour la forme extraordinaire du rit romain. Ce travail de « bénédictin » est un véritable petit chef d'œuvre dont il faut rendre honneur aux fils de Dom Gérard.

Entièrement recomposé, le texte latin a été vérifié, les traductions revues, des introductions et des commentaires divers ont été rédigés, des notices sur le sanctoral et le temporel ont été écrites, un remarquable recueil de prières a été élaboré, des illustrations ont été ajoutées.

C'est de plus un bel objet relié plein-cuir, doré sur tranche, le tout protégé dans un étui.

L'événement est historique car depuis la publication du missel quotidien « Dom Lefebvre » par les moines bénédictins de l'abbaye Saint-André en Belgique, dans les années 30, aucun travail d'une telle importance n'avait été accompli. Nous souhaitons au nouveau missel du Barroux un aussi grand succès que ce dernier.

Que cette publication soit aussi pour nous l'occasion de redire l'importance pour les fidèles de suivre leur messe avec un missel. Le missel est le compagnon indispensable pour une vraie piété personnelle et pour s'unir au mystère sublime et ineffable du Saint-Sacrifice de la messe. Nous voyons ces dernières années beaucoup trop de fidèles se dispenser du missel pour suivre leur messe. Il appartient aux parents de montrer l'exemple à leurs enfants et encore plus de les initier à cette pratique. On ne peut pas dire que l'on a vraiment assisté à la messe si on ne l'a pas fait avec un missel !

Prenez-donc comme bonne résolution de carême de suivre la messe dans un missel et, si vous n'en possédez pas, de vous en procurer un au plus vite. Le missel quotidien complet du Barroux est à vendre à la procure du Cœur Immaculé de Marie, auprès du Dr Canet, pour la somme de 49€.

Abbé Brice Meissonnier.

MOT DU COMPTABLE

Chers fidèles,

Chaque année, aux temps de l'Avent et du Carême, nous sollicitons votre générosité et l'accomplissement du commandement de l'Eglise, qui demande aux fidèles de subvenir à l'entretien du culte et des ministres du culte. Afin de vous apporter de précieux éclairages et de répondre aux légitimes questions que vous pourriez vous poser, nous vous donnons ici les détails comptables.

Charges

Chaque mois, la Maison Padre Pio, propriété de la Fraternité Saint-Pierre, doit trouver environ 6000€ répartis comme suit :

- 1376,22€ de cotisations sociales pour trois prêtres.
- 1575€ de traitement pour trois prêtres : la Maison Padre Pio étant considérée comme une maison importante de la Fraternité, elle verse 60€/mois au district pour aider les plus petites maisons. Chaque prêtre reçoit donc 505€/mois (qui correspondent à 155€ de traitement personnel + 350€ de frais kilométriques).
- 3050€ environ (moyenne mensuelle) de charges diverses : eau, gaz, électricité, contrats d'assurance, de sécurité-incendie, etc ;
- L'Ecole Sainte-Jeanne d'Arc participe à ces charges mensuelles en proportion de son usage de la Maison. Il est donc important de noter que la communauté de fidèles ne finance pas la présence de l'école.
- Grâce à votre générosité, nous n'avons quasiment aucune dépense d'alimentation puisque les repas nous sont gracieusement offerts et portés chaque jour.
- L'entretien des parties extérieures de la Maison Padre Pio (jardin) n'incombe pas à la communauté puisque de généreux donateurs extérieurs ont souhaité y contribuer.

Il faut noter aussi que, pour l'instant, le district de France de la Fraternité s'acquitte des impôts locaux et fonciers de la Maison Padre Pio (18000€). Sans cela l'équilibre financier serait impossible.

A ces charges de la Maison, il faut ajouter annuellement les charges d'entretien de l'église du Cœur Immaculé de Marie, auxquelles vous contribuez.

Recettes

Les seules recettes de notre Communauté sont les quêtes et les dons.

- Les quêtes rapportent en moyenne entre 350€ et 400€ par dimanche, soit environ entre 1575€ et 1800€ par mois (en comptant 4,5 dimanches en moyenne).
- Nous recevons mensuellement environ 1250€ de dons par virement régulier.
- Les personnes hébergées ponctuellement à la Maison donnent quelques subsides (à leur discrétion).

A quoi servent les campagnes de dons ?

- Elles servent principalement à combler la différence entre les charges mensuelles et les recettes mensuelles.

Les campagnes de dons doivent donc nous servir chaque année à trouver au moins 27000€ pour être à l'équilibre financier, sans compter les charges liées au culte.

- Lorsque les campagnes de dons dégagent du bénéfice, l'argent reçu est investi, spécialement ces dernières années, dans l'achat de matériel pour le culte. Il faut se rappeler que notre sacristie était vide lorsque la Fraternité s'est installée à la Maison Padre Pio.
- L'argent reçu sert aussi, le cas échéant, à constituer une petite réserve pour les « années creuses ».

Vous constaterez avec ces précisions comptables que votre soutien spirituel et financier nous est absolument indispensable pour poursuivre notre apostolat.

Chaque membre de notre communauté doit donc se sentir concerné par son bon fonctionnement. Toutes les familles doivent ainsi mesurer le devoir moral, de justice et de charité, qui demande à tous de participer, selon ses capacités, au bien commun de notre famille paroissiale.

Abbé Benoît de Giacconi, comptable de la Maison Padre Pio.

OFFRANDE DE CAREME - DENIER DU CULTE



Comme chaque année, à pareille époque, nous vous rappelons le devoir que tout catholique adulte a de payer ce que le pape saint Pie X appelait : « l'impôt de la foi ».

C'est une offrande annuelle que **tous**, en conscience, doivent verser, proportionnellement à leurs ressources, afin de subvenir aux besoins du clergé et de l'Eglise.

Les prêtres ne font pas payer leur apostolat, ils sont entièrement à leur ministère ; c'est donc aux fidèles de subvenir à leur entretien.

Tout catholique a besoin des prêtres et de l'Eglise pour sa vie spirituelle ; il doit donc, en retour, contribuer à assurer les biens temporels nécessaires à leur vie et à leur apostolat.

Le denier du culte n'est pas une aumône facultative mais un **devoir de religion** qui oblige en conscience. Ce devoir est fondé sur un droit naturel et divin.

L'Eglise ne vous demande pas de vous appauvrir mais de retirer un peu de superflu pour faire vivre les hommes qui ont fait le sacrifice de leur vie pour le bien de vos âmes, et pour faire fonctionner votre paroisse qui est aussi votre famille !

La Sainte Ecriture dit expressément : « Honore le prêtre ; donne lui sa part comme il a été prescrit dès l'origine » (Eccl., VII, 31.)

Notre-Seigneur envoya ses apôtres en leur recommandant de ne prendre ni or, ni argent, car l'ouvrier mérite son salaire...

Vos prêtres remercient chaleureusement ceux d'entre vous soutiennent déjà matériellement l'apostolat de la Fraternité Saint-Pierre dans le diocèse de Lyon. Ils sont conscients de l'effort et des sacrifices que cela représente, particulièrement en période de crise économique.

Sachez, pour information, que c'est près de **6000 €** que nous devons trouver tous les mois (cf. Mot du comptable ci-dessus).

Nous ne recevons aucune aide de l'état, du diocèse ou de la Fraternité Saint-Pierre. Pour payer tout cela, nous ne pouvons compter que sur les quêtes (en moyenne 380 € pour les trois messes du dimanche) et sur vos dons.

En nous aidant, vous avez aussi la faculté de réduire vos impôts ; en effet, chaque année, vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une déduction d'impôts de 66% du montant de vos dons, pour toute somme versée à la Fraternité Saint Pierre à Lyon, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Vous pensiez donner 100 €, donnez 300 €, et déduisez 200 € de vos impôts !

D'avance, nous vous disons merci.¹

¹ Pour recevoir un reçu fiscal, merci de libeller vos chèques à l'ordre de : « Fraternité Saint Pierre Lyon ».
Les dons envoyés directement au district de France (Brannay) ne sont pas reversés à la Maison Padre Pio.



CARNET DE FAMILLE

Naissances

- ❖ Côte, 3^e enfant au foyer du Commandant et Mme Bernard Marion, le 31 janvier, à Besançon.
- ❖ Enguerrand, 1^{er} enfant au foyer de M. et Mme Charles Brunelet, le 7 février.
- ❖ Victoire, 5^e enfant au foyer de M. et Mme Pierre-Eric de Massia, le 15 février.

Baptême

Est devenue Enfant de Dieu

- ❖ Caroline Fropo, petite fille de Monsieur et Madame Cornillac, le samedi 1^{er} mars à l'abbaye sainte Madeleine du Barroux.

Décès

Est entré dans l'éternité, muni des sacrements de l'Eglise

- ❖ Monsieur Paul Ogier, le lundi 24 février, à Vienne.

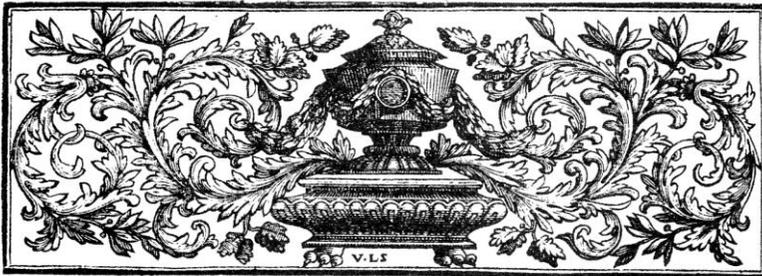
Mariage

Se sont unis devant Dieu :

- ❖ Mademoiselle Philippine Savy (petite fille de Monsieur Derreal) et Monsieur Pierre-Emmanuel Arcade, le samedi 22 février, en l'église Saint-Patern à Vannes.

Publication des bans

- ❖ Il y a promesse de Mariage entre Mademoiselle Caroline Hulin et Monsieur Louis de Belleroche, le samedi 2 août 2014.



SUR VOS AGENDAS

Annonces régulières

Catéchismes :

- ❖ Pour enfants de 4 ans à 11 ans à la Maison Padre Pio : tous les mercredis, hors vacances scolaires, de 10h30 à 11h30, à la Maison Padre Pio.

- ❖ Pour les collégiens de 12 à 15 ans : un vendredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h00 à 19h00, à la Maison Padre Pio.
Prochains cours les vendredis 21 et 28 mars.

- ❖ Pour les lycéens de 15 à 18 ans : **le mercredi, de 19h15 à 20h15**, à la Maison Padre Pio. Cours les **mercredis 26 mars et 9 avril.**

- ❖ Pour les étudiants et jeunes professionnels avec *Juventutem* : Réunion de Carême – date à venir.

- ❖ Pour adultes : un mardi par mois, à 20h30, à la Maison Padre Pio.
Thème de l'année : « Le chrétien dans la cité »
 - **Mardi 18 mars** : *Quels devoirs pour les parents et les enfants ?*
 - **Mardi 22 avril** : *Comment se concrétise la vie sociale du chrétien ?*

Premier vendredi du mois :

Le **vendredi 4 avril**, comme tous les premiers vendredis du mois, messe chantée à 19h00, suivie de l'adoration Eucharistique jusqu'à minuit.
Confessions de 20h00 à 21h00.

Enfants de chœur :

- ❖ Répétition le **samedi 29 mars, de 10h30 à 12h00**, en l'église du Cœur Immaculé de Marie, pour le **groupe 3** : Charles Guilleminet, Thomas Sportelli, Paul Brosseau, Etienne Brosseau, Vianney Guilleminet et Jean-Louis Sardi.

Annonces ponctuelles

Rosaire pour la Vie :

Rosaire pour la vie, le samedi 15 mars à 10h30 devant la statue du Bienheureux Jean Paul II devant la basilique de Fourvière.



DATES IMPORTANTES

Dimanche 25 mai, cérémonie de communion solennelle au Cœur Immaculé de Marie.

Dimanche 22 juin, cérémonie de première communion et fête Dieu.



Veillez noter le jour de repos hebdomadaire des prêtres de la Maison Padre Pio et ne pas les déranger **sauf extrême urgence** ces jours-là.

- ❖ Monsieur l'abbé Brice Meissonnier : **le lundi**.
- ❖ Monsieur l'abbé Jérôme Lebel : **le mardi**.
- ❖ Monsieur l'abbé Benoît de Giacconi : **le lundi**.

OPERATION SURPLIS NEUFS POUR LES ENFANTS DE CHŒUR

Afin de renouveler entièrement les surplis très anciens et très usés de nos enfants de chœur, nous lançons une opération couture de grande envergure, ouverte à toute personne sachant utiliser une machine à coudre. Un modèle de surplis, ainsi que le tissu et les dentelles seront fournis. Plus nous aurons de personnes pour nous aider dans ce travail utile à notre communauté et à la beauté de notre liturgie, plus nous serons rapides et efficaces.



Prière de vous faire connaître au plus tôt auprès de Monsieur l'Abbé Meissonnier.

AIDER LA FRATERNITE SAINT-PIERRE A LYON

ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de
bien vouloir virer, le de chaque mois, la somme de €

à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au/...../.....
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340
Francheville

CL Lyon VICTOR-HUGO 30002 - Guichet : 01042 - COMPTE : 0000079277F

Clé RIB : 40

Date et signature :



**Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre
Maison Padre Pio**

1, chemin de petite Champagne
69340 Francheville

Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 11 69
www.communicantes.fr

POUR JOINDRE LES PRETRES

Abbé Brice Meissonnier - Supérieur

Tél : 04 72 16 11 61 Mobile : 06 60 42 21 79 Courriel : abflorimond@free.fr

Abbé Jérôme Lebel

Tél : 04 72 16 11 62 Mobile : 06 16 94 54 14 Courriel : lebelabbé@aol.com

Abbé Benoît de Giacconi

Tél : 04 72 16 11 63 Mobile : 06 62 28 81 92 Courriel : abdgsp@hotmail.fr



HORAIRES DES MESSES

Dimanches et jours de précepte (*confessions durant les Messes*)

- 08h30 :** Messe basse à la Maison Padre Pio
1, ch. de petite Champagne, 69340 Francheville.
- 10h30 :** Grand'messe au Cœur Immaculé de Marie
34, rue Richelieu, 69100 Villeurbanne.
- 18h30 :** Messe basse à la Maison Padre Pio

En semaine à la Maison Padre Pio

- 9h00 et 18h30 :** du lundi au vendredi (*confessions de 18h00 à 18h25*)
- 11h00 :** le samedi (*confessions de 10h30 à 10h55*)

OFFRANDES DE MESSES

Messe : 16€, Neuvaine : 160€, Trentain grégorien : 530€